ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Dutilly André, rue Marais, 8 ans. — Taillandier Pierre, rue Saint-Druon, 30. — Loos Marceau, rue d'Esquermes, 42. — Lion Germaine, rue Sainte-Catherine, 36. — Van Bost Jean, rue de Ballieul, 14. — Colpaert Gaston, rue d'Arcole, 22. — Briois Jeanne, rue Colbert, 67. — Neufcourt Andrée, rue Prouvost 11.

Décès. — Bourez Augustave, 44 ans 1/2, ép. de Jolie Cantrez, rue d'Esquermes, 93. — Devochel Eugénie, 47 ans, ép. Alexandre Delaval, rue Martin, 44. — Bigo Henriette, 69 ans, veuve Edmond Waymel, rue de Bourgogne, 46. — Limelette Marie, 93 ans, veuve de Emile Meurant, boulevard Victor Hugo, 291. — Bœren Philomène, 73 ans 1/2, veuve François Marcan, rue du Pôle-Nord, 3. — Grégoire Louis, 39 ans 1/2, veuf Elisa Vanavermeeren, rue du Magasin, 3.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

AUTO CONTRE VOITURE. — Mardi vers 4 heures et demie de l'après-midi, Mr. et Mme Playez, domiciliés avenue Saint-Maur, à La Madeleine, revenaient de Lille en voiture, longeant la partie droite du Nouveau Boulevard. Arrivés près de la rue de Paris, leur voiture fut heurtée de par derrière, par une auto, et renversée. L'auto traversa la ligne Mongy, prit la chaussée latérale et disparut. Heureusement, on n'a que des dégâts matériels à regretter.

LOMME

DISPARU ET RETROUVE. — Un charretier, au service d'un marchand de bois de Lille, rentrait lundi soir d'avoir effectué un transport de bois. De passage à Lomme, il s'arrêta à l'estaminet « Au Cheval Anglais », rue Nationale, 206, pour y prendre une consommation.

En sortant du cabaret, il constata que le cheval qu'il avait attaché près de la porte avait disparu.

Mardi matin, il en informa le commissaire de police, qui ouvrit une enquête et fit procéder à des recherches. Quelques heures après, le cheval était retrouvé dans une pâture, rue de la Mitterie.

Tout est bien qui finit bien.

ALLUMÉ ! ALLUMÉ ! — Le nommé Pétillon Arthur, 26 ans, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir roulé sur un vélo non éclairé.

HELLEMMES

LÂCHE AGRESSION. — Louage Cyrille, 22 ans, peintre, 86, rue Faidherbe, se disposait, vers minuit, à se mettre au lit, lorsqu'on frappa à la porte de son logis. A peine avait-il ouvert celle-ci qu'il reçut au visage plusieurs coups de poing qui le mirent à mal.

Le blessé ayant reconnu dans son agresseur un nommé Magniez Jules, demeurant à Hellemmes, rue Fénelon, a porté plainte à M. Coiscard, commissaire de police.

Plusieurs individus, dont un soldat belge, qui accompagnaient Magniez, feront vraisemblablement l'objet de contraventions pour tapage nocturne et injurieux.

ANGELUS ! OU EST-TU ? — Charlotte Holbart, épouse Gabriels, 32 ans, continueuse, rue Dordin, 84, vivait en concubinage depuis deux mois avec le sujet belge Timmerman Angélus. Ce dernier, fatigué de cette vie commune, abandonna le logis mutuel en emportant une partie du mobilier, une montre, une alliance, etc., propriété de sa dulcinée.

Le commissaire de police recherche le peu reconnaissant Angélus.

IRASCIBLE MARI. — La dame Haustraete, née Berthe Delcourt, 34 ans, ménagère, lasse des mauvais traitements que lui faisait subir son époux, Théodore Haustraete, âgé de 28 ans, manœuvre, demeurant à Fives-Lille, 16, rue de la Marbrerie, s'était réfugiée avec ses enfants chez son père, Delcourt Emile, égoutier, demeurant à Hellemmes, 28, chemin de la Cotonnière.

Mécontent, le brutal mari s'étant énivré, ne trouva rien le mieux que de briser à coups de briques, les vitres de l'habitation de son beau-père et peu s'en fallut que le plus jeune des enfants, reposant dans son berceau, ne soit blessé par les pierres lancées par son père.

M. Coissard, commissaire de police, a gratifié Haustraete d'un procès-verbal pour bris de clôture.

DISPARITION. — Henri Souppart, 19 ans, rue Louis Blanc, qui a quitté le domicile paternel, le dimanche 29 décembre, n'y est pas rentré.

La famille serait reconnaissante aux personnes qui pourraient donner de ses nouvelles à l'adresse précitée.

ACTE DE PROBITE. — Le jeune Pauriche Denis, 14 ans, rue Gambetta, 6, a déclaré au commissariat qu'il avait trouvé, rue Sadi-Carnot, une certaine somme d'argent qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

ATTENTION AUX CHIENS. — Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Vandeputte Victor, 47 ans, marchand de chiffons, rue Lamartine, cour Flavigny, 4, pour avoir attelé un chien sans autorisation.

WAVRIN

VOL DE LAPINS. — Trois lapins, estimés 100 francs, ont été dérobés dans la nuit du 10 au 11 courant, au préjudice de Mme Cornil Adeline, 3 Sans, cabaretière, route de Fournes, à Wavrin. Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL

TROIS OUVRIERS BLESSES PAR UN DETONATEUR

Au moment où trois ouvriers étaient occupés à combler un trou d'obus, l'outil de l'un d'eux heurta un détonateur dissimulé qui, explosa, blessant grièvement cet ouvrier. Ses deux camarades ont également été atteints mais leurs blessures sont légères.

DUNKERQUE

LE CARNAVAL

La Commission municipale des Fêtes s'est réunie hier soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Bossaert. L'ordre du jour comportait l'organisation du Carnaval.

Le programme comprendra : le dimanche gras, une promenade d'enfants costumés avec tombola gratuite de jouets pour tous ceux qui y participeront, des sorties de groupes de musiciens et de chanteurs, qui se produiront aussi le mardi gras et le dimanche de la Violette. La Bande des Pêcheurs, comme les années précédentes, parcourra les principales artères de la Ville, les trois jours gras.

Enfin, le Comité des Fêtes de Bienfaisance donnera deux bals masqués, les dimanches gras et de la Violette au Palais Jean-Bart. On dansera également à l'Hôtel des Pompiers tous les soirs du Carnaval.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui jeudi : **La Fille de Figaro**, de Xavier Leroux. Rideau à 8 heures.

— Samedi, l'inimitable comique Dranem, de l'Eldorado, dans son répertoire et une Folie-Vaudeville en trois actes.

— Jeudi 20 : **Le Barbier de Séville**, le chef-d'œuvre de Rossini, avec Mlle Mathieu Lutz, de l'Opéra-Comique (Rosine) ; M. Ancelin, ténor du Théâtre-Lyrique (Almaviva) ; M. Fernand Baer, de l'Opéra, notre concitoyen (don Basile), etc.

— A l'étude : **La Joueuse d'orgue**, drame populaire de Xavier de Montépin.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2

DIMANCHE, JEUDI ET FETES

MATINEES A 2 h. 1/2 -:- SOIREES A 7 h. 1/2

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Bourse du Travail de Lille

Les personnes qui étaient occupées aux fourneaux économiques ou à la distribution des secours, sont priées de vouloir bien passer ce matin jeudi, 13 janvier, avant 9 heures du matin, à la Bourse du Travail, pour affaire les concernant.

SYNDICAT DES TAILLEURS & COUTURIERES

AVIS. — Les camarades qui ne sont pas encore en possession de leur carte de 1921 sont invités à venir la prendre à la permanence du Syndicat.

Le secrétaire : M. PORREYE.

A WAMBRECHIES

SECTION SYNDICALE DU BATIMENT

Les camarades du Bâtiment sont instamment priés de se mettre à jour de leur cotisation et de retirer leur nouvelle carte pour l'année 1921.

Beaucoup de camarades, insouciants, négligent le syndicat, se figurant qu'ils pourront obtenir une amélioration à leur sort en restant isolés.

C'est une ingratitude d'en méconnaître les bienfaits ensuite, c'est une grave erreur de leur part de croire qu'ils n'auront plus besoin de l'action syndicale et certains commencent à le sentir, car beaucoup d'entrepreneurs, connaissant l'isolement de ces ouvriers, ne manqueront pas d'en tirer profit.

Beaucoup trop d'entre nous négligent leur devoir en acceptant cette rose épineuse au doux parfum que leur tendent leurs maîtres, sans se douter que sitôt cette fleur épanouie, les épines resteront entre leurs mains. C'est à ce moment que se feront sentir les méfaits de l'isolement.

Sachez donc, camarades, qu'isolés, vous ne pouvez rien. Le syndicat est la force d'union seuls, peuvent maintenir vos salaires, tant menacés en ce moment.

Il est donc du plus haut intérêt de tous, de réintégrer le syndicat, pour ceux qui l'ont abandonné.

Le syndicat seul, peut maintenir vos droits ; votre intérêt est par conséquent de vous mettre en règle, et le syndicat saura vous défendre dans tous les cas sauvegarder vos justes améliorations obtenues et à obtenir.

Camarades, tous au syndicat.

La réunion générale aura lieu le dimanche 16 janvier, à 4 heures précises du soir, chez Cornille, à l'Espérance.

Ordre du jour : Situation financière. — Distribution des nouvelles cartes, sur présentation des anciennes.

Le Secrétaire : LEROY Fleurisse.

:: *Convocations* ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES PEINTRES ET VITRIERS. — Aujourd'hui jeudi, 13 janvier, à 5 heures 30, au siège, rue de la Clef, 32, assemblée pour tous les ouvriers de la corporation.

L'ordre du jour étant de la plus haute importance, il est du devoir de tous d'être présent.

Pour la commission VAILLANT E.

DIMANCHE

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE

Assemblée générale dimanche prochain 16 janvier, 3 heures précises du soir, dans la grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux ; Admissions ; Elections au Comité Syndical et aux Commissions de Contrôle et des Cours Professionnels ; Compte-rendu des démarches et correspondance avec le Syndicat patronal au sujet de l'application des nouvelles conditions de travail ; Rapport annuel du secrétaire-délégué ; Questions diverses.

Le secrétaire : Louis Masson.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Dimanche, 16 janvier, assemblée générale de tous les ouvriers de la corporation, rue des Sarrazins, 96, estaminet de la Colonne.

Ordre du jour. — Entente à prendre pour les prochains travaux ; Renouvellement de la commission. *Le secrétaire.*

SYNDICAT DE L'ECLAIRAGE. — Dimanche, 16 janvier, assemblée pour tous les ouvriers des usines à gaz et les ouvriers des deux usines électriques La Lilloise, à 3 heures, au siège, rue de la Clef, 32.

L'ordre du jour étant de la plus haute importance, tous seront présents à cette réunion. De plus, devant les faits qui se passent du côté patronal, il est urgent d'envisager la situation.

Pour la commission VAILLANT E.

SYNDICAT DES LATTIERS. — Dimanche, 16 janvier, à 10 heures du matin, rue de la Clef, 32, réunion trimestrielle pour tous les ouvriers de la corporation.

Ordre du jour. — Distribution des nouvelles cartes et nouvelles adhésions.

Présence indispensable.

Le secrétaire : Maurice SIX.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE

Dimanche 16 janvier, à 3 heures précises, assemblée générale, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. Présence indispensable.

Ordre du jour : remise des cartes 1921 ; lecture des correspondances ; nouveau contrat à établir ; décisions à prendre ; questions à étudier.

Vu l'importance de cette assemblée, nous comptons sur bon nombre de camarades.

Le secrétaire, E. BRESSINCK.

A OSTRICOURT

ASSEMBLEE GENERALE

Les ouvriers mineurs d'Ostricourt sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 16 janvier, à 5 heures du soir, chez Ansel Eugène.

Ordre du jour : réglement des comptes.

Le secrétaire : ANSEL Eugène.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

A HELLEMMES

SYNDICAT DES LOCATAIRES

Dimanche 16 janvier, à 16 heures, réunion. Présence indispensable.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; Compte-rendu moral et financier ; Cartes pour 1921 ; Questions diverses.

HOUPLINES

La section du Parti Socialiste se réunira jeudi 15 janvier, à 6 h. du soir, à la Mairie. Ordre du jour des plus importants. Nous comptons sur la présence de tous les membres.

Le secrétaire : F. DECOCQ.

Bulletin Commercial

PARIS, 11 janvier :

VIANDES (Halles Centrales). — Arrivages : 203,899 kilos.

Cours moyens : Bœufs, quart derrière, 1re qualité, 9,20 ; quart devant, 1re qualité, 7 ; bavettes, 8,20 ; croûte, 8,30. — Veaux, pans et cuisseaux, 13,80 ; basse complète, 8. — Moutons, carrés parés, 16 ; épaules, 1re qualité, 10,50 ; poitrine, 7 ; gigots, 1re qualité, 23,50. — Porc longe, 12,80 ; jambon, 9 ; filet, 12,80.

VEAUX (Villette). — Marché presque nul ; le nombre d'amenés ne dépasse pas 14, tous vendus aux prix cotés hier.

Au kilo de viande nette : 1re qualité, 13,80 ; 2e, 12,80 ; 3e, 10,80 ; extrêmes, 9 à 14 fr.

Au kilo poids vif : 1re qualité, 8,28 ; 2e, 7,68 ; 3e, 5,94 ; extrêmes, 4,05 à 8,40.

BEURRES. — Arrivages faibles. — Cours, kilo : Centrifuges Bretagne, 17,25 ; Charente et Poitou, 17,80 ; Touraine, 17,80 ; Marchands Bretagne, 15 ; Centre, 14,80 ; divers, 14.

SUCRES. — En stock, 834,479 sacs. — Cote officielle sucres blancs numéro 3 : 210 à 215 les cent kilos, pris en entrepôt, Paris.

POISSONS. — Sur nos côtes, le temps est toujours assez mauvais ; le poisson se fait de plus en plus rare au pavillon et les prix continuent leur petit mouvement de hausse. On a payé de la raie jusqu'à 7 francs le kilo et des lots de belle sole ont dépassé 17 francs.

MARCHE AUX CHEVAUX. — Le 10 janvier : Chevaux amenés, 434. Vendus, 305, de 980 à 2,000 fr. — Ânes amenés, 18 ; vendus, 6, de 200 à 250 fr. — Vente aux enchères : 4 chevaux de 1,520 à 2,300 fr. Essais 53 chevaux. Prix de la viande de boucherie de 1,30 à 1,70 la livre au poids vif.

LE HAVRE, 11 janvier :

CAFES. — Cours, les 50 kilos, droits en sus : janvier, 144,50 ; février, 142,50 ; mars, 136,50 ; avril, 133,50 ; mai, 130,50 ; juin, 127,75 ; juillet, 127,25 ; août, 125,75 ; septembre, 124,75 ; octobre, 123,75 ; novembre, 122,75 ; décembre, 122. Ventes : 100 sacs.

MARCHÉS DE LA RÉGION

LILLE, 12 janvier :

Halles Centrales. — Cours moyens, gros :

VOLAILLES ET GIBIERS. — Le kilo : Lapin vivant, 7,75. — Lapin dépouillé, 10 à 10,50. — Poule, 12 à 13 fr. — Poulet, 15 à 16 fr. — Canard, 11 fr. — Dinde, 15 fr. — Oie, 11 fr. — Lapin de garenne, 8 fr. pièce.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 19 fr. le kilo. — Œufs du pays, 20 fr. le cent ; œufs étrangers, 78 à 82 fr. le cent.

FROMAGES. — Camembert de marque, 2,50 pièce ; ordinaire, 1,60 à 2 fr. pièce. — Gruyère, 12,50 le kilo. — Port-Salut, 9 fr. — Chester, 10,50. — Roquefort, 11 à 13 fr. — Hollande, 6,50 à 12 fr. — Pont-l'Evêque, 3 fr. pièce.

FRUITS ET PRIMEURS. — Citrons, 20 fr. le cent. — Oranges, 20 à 40 fr. le cent. — Mandarines, 23 à 30 fr. — Marrons de Naples, 2,50 le kilo. — Dattes, 4,25. — Pommes, 1 à 2,50. — Poires, 1,40. — Figues de Fraga, 3,50. — Bananes, 80 à 100 fr. le régime.

LEGUMES. — Chicorée de cave, 6 fr. le kilo. — Salade de blé (mches) 0,75 le kilo. — Haricots secs : Flageolets verts, 1,60 le kilo ; blancs, 0,85 le kilo ; lingots, 1,10. — Carottes, 12 à 14 fr. les 100 kilos. — Choux rouges, 3 à 6 fr. — Choux verts, 3 à 5 fr. le cent. — Choux-fleurs étrangers, 1,50 à 2,50 pièce. — Choux de Bruxelles, 1,25 à 1,50 le kilo. — Cresson, 1,75 le kilo. — Epinards, 0,40 le kilo. — Oignons, 4 à 4,8 fr. les 100 kilos. — Oseille, 2 fr. le kilo. — Poireaux, 0,30 à 0,60 le fagot. — Pommes de terre, 30 à 32 fr. les 100 kilos. — Chicorée de Bruxelles, 2,10 à 2,25 le kilo. — Navets, 10 à 15 fr. les 100 kilos. — Laitue étrangère, 4 à 8 fr. la douzaine. — Scaroles et endives étrangères, 5 à 7 fr. la douzaine.

POISSON DE MER. — Harengs frais, 0,10 à 0,20 pièce. — Soles, 11 à 12 fr. le kilo. — Raies, 3,40 le kilo. — Merlans, 1,60 le kilo. — Dorades, 2,10 le kilo. — Huîtres, 10 à 12 fr. la cent.

VIANDES A LA CHEVILLE. — Cours au kilo : Vache entière, 2e qualité, 7,70. — Veau entier, 2e qualité, 7 fr. — Porc entier, frais, 1re, 10,25.

MARCHÉ AUX FOURRAGES. — Cours (octroi compris) du 5 au 11 janvier 1921, les 100 kilos :

Paille 1re qualité, 23 fr. ; 2e, 20. — Paille d'avoine, 1re qual., 18 ; 2e, 16. — Foin, 1re qual., 47 ; 2e, 43. — Lentilles, 1re qual., 47 ; 2e, 45. — Sainfoin, 1re qual., 52 ; 2e, 50. — Luzerne, 1re qual., 48 ; 2e, 46. — Trèfle, 1re qual., 50 ; 2e, 48. — Hivernage, 1re qual., 28 ; 2e, 26 fr.

LA MADELEINE 10 janvier :

Beurre, 17, 18 et 19,50 le kilo. — Margarine, 7,50 le kilo. — Œufs, 0,90 à 1 fr. — Poulet, 18 à 22 fr. — Poule, 22 à 22 fr. — Canard, 20 fr. — Pigeons, 25 fr. — Camembert, 2 à 2,90 la boîte. — Gruyère, 1,75. — Roquefort, 1,70. — Chester, 1 fr. — Hollande, 2,10. — Port-Salut, 1,60 le quart.

Pommes de terre, 0,35 à 0,37 le kilo. — Pommes, 1,75 le kilo. — Navets et carottes, 0,25 le kilo. — Oignons, 0,65 le kilo. — Poireaux, 0,50 la botte. — Haricots, 1,25 à 1,50 le kilo. — Choux, 0,75. — Choux rouges, 0,75. — Choux-fleur, 2 fr. — Choux de Bruxelles, 3 fr. le kilo.

CASSEL, 6 janvier :

SITUATION DE LA CULTURE. — Le temps doux continue et est tout à fait propice à la germination du blé. Les derniers blés sont semés.

On travaille activement à finir les battages en grange, surtout les haricots. Le plissement des haies et l'élagage des arbres se fait dans de bonnes conditions.

BERGUES, 10 janvier :

Pommes de terre, 2,100 kilos, à 30 fr. les 100 kilos. — Oignons, 100 kilos, 60 fr. — Fromage, 894 kilos, de 4 fr. à 5,25 le kilo. — Beurre en blocs, 1,625 kilos, de 18 à 19 fr. le kilo. — Beurre en pièces, 17 à 19 fr. le kilo. — Œufs, 88 fr. le 100. — Volailles, 990 têtes, la couple, 30 à 45 fr. — Lapins, la pièce, de 6 à 20 fr.

MARCHE AUX BESTIAUX. — Prix moyen de la viande sur pied, 25 bœufs ou vaches, le kilo, 5,70 — 71 porcs, le kilo, 7,25.

BRUAY, 11 janvier :

Marché peu animé. Approvisionnement faible.

Beurre, 9,50 et 9,25 la livre. — Œufs, 18, 19 et 20, les 20. — Camembert, 1,75.

Pommes de terre, 0,40 le kilo. — Carottes, 0,30. — Navets, 0,25. — Poireaux, 1 fr. la botte. — Choux, 0,40 à 0,50 la pièce. — Haricots, 2,75 le pot. — Oignons, 0,90 le kilo. — Salade scarole, 0,60 la pièce. — Aïls, 0,40 la tête.

Poules, 12 à 18 fr. la pièce. — Poulets, 11 à 17 la pièce. — Pigeons, 7 à 8 la couple. — Lapins domestique, 10 à 22 fr. la pièce.

A la livre, suivant catégorie : Viande de bœuf, 4,75 à 5 fr. — Veau, 6,50 à 7 fr. — Mouton, 6,50 à 7,80. — Porc frais, 6 à 7. — Jambon, 5,50 à 9. — Cheval, 2,50 à 6.

Harengs frais, la pièce, 0,30 ; saurs, 0,50. — Moules, le cent, 1,25.

Pommes, le kilo, 1,75. — Oranges, 0,40 à 0,50 la pièce.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE, 10 janvier :

Beurre, 8,50 à 9 fr. le demi-kilo. — Œufs, 17 à 18 fr. les 26. — Lait, 0,70 le litre. — Poules, 24 à 26 la paire. — Gros poulets, 28 à 30 fr. — Canards, 29 et 30 fr. — Pigeons, 6,50 à 7 fr. la couple. — Oies, 30 fr. pièce. — Dindes, 40 à 45 fr.

Lapins gras, 18 à 20 fr. ; moyens, 7 à 8 fr. ; petits, 3 et 3 fr.

LE CHANGE

Cours de clôture à Paris le 12 janvier :

Sur Londres, 61,15 1/2 ; New-York, 16,28 ; Berlin, 26 3/4 ; Belgique, 105 1/4 ; Danemark, 275 1/2 ; Espagne, 217 ; Hollande, 536 ; Italie, 56 3/4 ; Norvège, 273 1/2 ; Roumanie, 22 ; Suède, 345 3/4 ; Suisse, 245 1/2 ; Vienne, 3 1/8 ; Londres, chèque, 61,17.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (I. O.)

LOMME

Election Municipale Complémentaire du 16 janvier

AUX ELECTEURS INSCRITS

SUR LES LISTES DE 1920

Le 16 votez. — Faites voter pour les nôtres.

Par suite de l'annulation de l'élection de notre ami J. MINET, de la démission pour raison de santé de notre camarade VANROBAEYS, et du départ du citoyen LEDRU, une élection municipale complémentaire aura lieu le 16 janvier.

Le Parti socialiste présente à vos suffrages les citoyens : J. MINET, BUISSET et BAILLY. C'est sur ces noms que vous manifesterez, dimanche prochain, votre volonté de travailler à la venue d'une société meilleure, plus juste et plus humaine ; votre volonté satisfaction de voir notre jeune municipalité s'atteler, d'un cœur résolu, à la lourde tâche que, forte de votre confiance, elle mènera jusqu'au bout.

CITOYENS,

Puisque l'occasion nous est donnée, nous vous faisons juge : le 16, il vous appartient de vous prononcer sur notre administration.

Il y a un an nous nous engagions à réorganiser les services de la Commune, à faire de la Mairie la maison de tous, à hâter dans la mesure de nos moyens, la remise en état des sections que la guerre avait marquée du sceau de son désastre. Vous nous rendrez cette justice que nous n'avons pas failli à notre mission.

Le 16, en votant pour les nôtres, vous affirmerez votre joie devant la besogne faite, votre gratitude à ceux qui, dans l'exercice de leur charge, se sont fait un devoir de montrer toujours le plus bel esprit de justice ; votre volonté de voir réaliser les projets qu'ils se tracent, votre certitude que, quelles que soient les difficultés auxquelles ils se heurteront ; ils administreront à la satisfaction de tous.

ELECTEURS,

Le 16 vous vous ferez un devoir de voter — de faire voter surtout — pour nos amis MINET, BUISSET et BAILLY.

Ainsi, vous témoignerez à notre municipalité votre confiance et lui donnerez une force accrue pour l'œuvre qu'elle mènera dans le seul souci de l'intérêt public.

Ainsi, vous marquerez votre protestation contre une société qui, sur les travailleurs, fait peser la vie chère et le chômage, votre attachement au grand Parti des Travailleurs, le seul en France qui, aujourd'hui, face à la Réaction, défend la République. — Dimanche, Citoyens, sachez faire votre devoir.

Vive la République sociale !

La Section de Lomme du P. S. (S. F. I. O.)

Candidats du Parti Socialiste :

Jean MINET	Emile BUISSET	Louis BAILLY
Instituteur	Contremaître	Métallurgiste

— **Section de Lambersart.** — Assemblée générale samedi 15 janvier, à 6 heures 30 du soir, au siège. Ordre du jour : après le Congrès de Tours ; situation de la section.

Vu l'extrême importance de la question à discuter, la présence de tous est indispensable.

La réunion commencera à l'heure dite, exactement.

Le secrétaire, D. WATRELOS.

— **Section de Sainghin-en-Mélantois.** — Les membres de la section Jean-Jaurès sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 15 janvier, à 7 heures et demie du soir, au siège.

Ordre du jour : 1. compte rendu du Congrès fédéral, explications du secrétaire sur le Congrès de Tours ; 2. compte rendu financier par le trésorier, nomination du nouveau bureau ; 3. mesures à prendre pour l'inauguration du drapeau le dimanche 2 avril ; 4. cartes pour 1921.

Le lendemain, dimanche, 16 janvier, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours des citoyen Lebas, député, maire de Roubaix, et Therby, du Syndicat des ateliers d'Hellemmes, conseiller municipal.

La salle Emile Thieffry sera ouverte à 4 heures. Tous les ouvriers sont invités à cette intéressante conférence, où les problèmes du jour seront traités par les orateurs.

Pour la commission et par ordre :

Le secrétaire, René DARTUS.

Notre Service de Renseignements

UN ANCIEN CABOT DU 29e. — Vous avez droit au rappel depuis le 7 décembre 1916.

AU GORDON BLEU. Z. Z. — Aucune limite n'est fixée par la loi. L'augmentation ne paraît pas suffisante pour justifier une plainte en spéculation illicite.

UN VOLANT DU 13e D'ARTILLERIE QUI GRATTE BRUAY, 600. — 1. Elle a le droit à l'indemnité de dommages de guerre en vertu de l'accord franco-belge du 7 octobre 1919. — 2. Votre désir serait réalisé si vous contractiez mariage dès maintenant. — 3. Les demandes de ce genre doivent être adressées au préfet du département, en vertu du décret du 11 août 1920.

N° 100 JE CRAINS LE VIEIL ORANG-OUTANG. — Oui, si le brasseur n'a pas réclamé la prorogation légale trois mois au moins avant l'expiration du bail.

B. H. UN PÈRE ENNUYE. — Vous pouvez demander à participer à la répartition des arrérages de la donation Cognacq (primes de 25.000 fr. attribuées chaque année aux familles les plus intéressantes comptant au moins neuf enfants). Adressez une demande au secrétaire perpétuel de l'Institut, 23, quai de Conti, à Paris.

DANS MON GRENIER. — Ecrivez à l'inspecteur départemental de l'assistance publique pour réclamer le secours préventif d'abandon. Mais comment se fait-il que vous n'ayiez pas réclamé ce secours plus tôt ? Vous auriez, à notre avis, obtenu plus facilement satisfaction.

Mme Vve GALLAND, à HENIN-LIETARD. — Il est indispensable de faire intervenir un jugement pour rectifier cet acte de l'état-civil. Mais si votre situation ne vous permet pas de faire face aux frais de la procédure, vous pouvez demander l'assistance judiciaire. Ecrivez pour cela l'an prochain pourra proposer ou une augmentation de l'objet de l'instance que vous pouvez proposer d'engager.

A. B. BRUAY. — 1. Depuis avril 1916. — 2. Non : vous serez revisité dans un an. — 3. Pas avant un an. — 4. Depuis avril 1916. — 5. Pendant un an. La commission de réforme qui vous examinera l'an prochain pourra proposer ou une augmentation ou une diminution ou la consolidation de la pension. — 6. Oui, en vertu de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919. Faites-vous inscrire sur les listes spéciales à la Mairie. — 7. Oui vous trouverez la liste des emplois de l'espèce à la Mairie. Votre demande devrait être adressée, le cas échéant au général commandant le 2e groupe de subdivisions, à St-Omer.

LOUIS et BIS. — 1. La décision appartient exclusivement au Conseil municipal. Si l'assemblée a pris une décision d'ordre général et qu'il n'est pas fait application de cette décision dans votre cas particulier, adressez une réclamation au préfet, 3e division, 1er bureau. — 2. Ecrivez au préfet, service des dommages de guerre, 2, rue St-Bernard, à Lille.

P. B. 2667. — 1. La règle veut que le joueur compte 60 dans le cas indiqué. — Nous devons toutefois vous signaler que dans certaines localités il est d'usage de ne pas appliquer cette disposition de la règle du jeu. Mais la majorité des joueurs procède comme nous l'indiquons au paragraphe 1.

D. D. N° 7. — Non, vous n'êtes pas exonéré du paiement des impôts dont il s'agit.

UN VIEUX SOLDAT DE BRUAY. — Depuis 60 ans, puisque vous avez opté jadis pour ce régime.

P. P. 208-7. — Adressez une demande au Ministère de la justice sur timbre à deux francs, par l'intermédiaire du préfet. Réclamez le bénéfice de la loi du 5 août 1914 qui vous permet d'obtenir la naturalisation sans conditions de résidence. La naturalisation entraîne des frais élevés (1076 fr.) ; en raison des services que vous avez accomplis pendant la guerre, demandez l'exonération totale des droits de chancellerie.

Mlle G. B. D. 11. — Votre fournisseur pourra vous réclamer le montant de sa fourniture à partir du mois d'avril prochain il faudra, à cette date, ou payer en une seule fois, ou prendre arrangement avec le fournisseur pour vous libérer par acomptes.

UN HOMME ENNUYE. — 1. Non. — 2. Pendant les 13 jours seulement. — 3. Non.

DOUAISIEN QUI VEUT SAVOIR. — 1. Vous pouvez contracter avant le 12 mars 1921, dernier délai, un engagement spécial de trois ans. — 2. Voici les corps qui paraissent susceptibles de vous intéresser : 2e hussards à Strasbourg, 5e Hussards à Neufchâteau ; 8e Hussards à Strasbourg.

A. A. M. — Le 1er joueur compte trente : celui qui a carte compte quatorze.

JEANNINE. 1, 2, 3. — 1. Le locataire doit payer son loyer depuis le jour de son entrée dans la maison. — 2. Vous pouvez lui donner congé, s'il m'a pas réclamé, avant le 5 août 1920, par ministère d'huissier, la prorogation spéciale aux sinistrés établie par la loi du 4 mai 1920. — 3. L'augmentation est très sensible et il est vraisemblable que le Parquet se déciderait à poursuivre s'il était saisi d'une plainte.

A. L. 12. D. 1920. — 1. Ecrivez au procureur de la République, en rappelant la décision qui est intervenue dans le courant de l'année 1914. — 2. Ecrivez également au procureur.

UN ANTIMILITARISTE. — 1. Non, la classe 21 ne sera incorporée qu'après la libération de la classe 1919, sans doute dans le début de la seconde quinzaine d'avril. — 2. C'est la nouvelle loi militaire qui fixera la durée du service auquel seront astreints les jeunes gens de la classe 1921 ; cette durée sera, sans doute de deux ans.

1921. D. O. M. B. — 1. Vous pouvez demander un sursis d'incorporation jusqu'à l'époque de la libération de votre frère ; adressez le cas échéant, au préfet une demande de sursis accompagnée de votre extrait de naissance, d'un extrait de naissance de votre frère et d'un certificat de présence au corps de ce dernier. Mais votre frère ne peut demander à revenir actuellement, même lorsque vous serez incorporé. Le sursis ne fait bénéficier d'aucune réduction de service. Votre frère ne pourra être libéré qu'avec les jeunes gens incorporés en même temps que lui.

TAPE MIN VINTE N° 15. — 1. Il s'agit de l'annuaire Didot-Bottin qui se publie chaque année en plusieurs volumes (Paris : 2 volumes, départements : 9 volumes, étranger). Dans ces ouvrages vous trouverez sous la rubrique professions, les adresses des maisons pouvant fournir un article déterminé. — 2. Vous pouvez consulter cet ouvrage soit dans les gares importantes, soit dans les grands cafés des villes de la région.

UN IGNORANT DES DECORATIONS Q. V. — 1. Vous paraissez avoir droit au port du ruban de la médaille commémorative de la grande guerre. — 2. Mais une instruction est actuellement en préparation au Ministère de la guerre à ce sujet. Attendez la publication de ce document pour connaître les formalités qui pourront vous être imposées pour obtenir cette distinction.

UN ENNEMI DU MERCANTILISME H. E. J. G. — 1. Aucune limite n'est fixée. — 2. Ceci dépend d'éléments très variables suivant la nature des différents commerces. Il peut s'agir en effet d'articles de vente très courante ou au contraire d'objets dont la consommation est restreinte ; de denrées périssables ou non, etc. — 3 et 4. Oui. — 5. Oui, s'il a obtenu un congé de convalescence et non une permission à titre de convalescence.

MARSOUIN D'AFRIQUE 14.405. — 1. Aucune décision n'a encore été prise jusqu'à présent ; mais le Ministre de la guerre a déclaré récemment que la question serait réglée d'ici peu. — 2. Oui.

A. A. J'AIME MA LOULOUTE CHERIE. — 1. Vous n'avez aucune chance d'obtenir satisfaction si vous vous contractez pas un engagement volontaire. — 2. Passez au bureau de recrutement 23, rue aux Bleuets à Lille. Vous pourriez demander à contracter l'engagement spécial de trois ans, avant le 12 mars prochain.

OSCAR VINOIS N° 46. — 1. L'augmentation est considérable : vous pouvez déposer une plainte en spéculation illicite au Parquet. — 2. Mais le propriétaire peut vous donner congé, attendu que vous n'êtes pas locataire d'avant-guerre. — 3. Vous n'avez aucun moyen de contraindre le propriétaire à faire procéder aux réparations.

ON LUI DIRA A LA BOITEUSE QU'ELLE MARCHE DROIT H. A. — Votre mari sera libéré avant la fin du mois de mars prochain (vers le 25 mars sans doute).

UNE VEUVE QUI VEUT SAVOIR 100-200. — 1. Depuis le 29 avril 1920. — 2. Oui, si toutefois la commission admirale l'admet. — 3. Oui ceci en tout cas, ne saurait vous porter préjudice. — 4. Adressez-vous à la commission arbitrale des loyers.

UN CHAT NOIR QUI N'EST PAS BLANC 244. — Non, votre frère n'a droit qu'à une part égale au quart de la succession. Voyez le juge de paix si votre frère n'accepte pas le partage.

UN BAILLEULOIS ENNUYE 130 B. M. — Vous avez eu tort de ne pas faire une demande de wagon avance votre départ. Adressez cependant une réclamation au Ministre des régions libérées, 223, rue St-Honoré, à Paris, en joignant une copie de la réponse du préfet.

Le CRÉDIT DU NORD

est officiellement désigné par les

Mines de Lens

POUR RECEVOIR LES SOUSCRIPTIONS à

l'Augmentation de Capital

Le paiement du coupon N° 38 y est effectué sans frais à présentation.

BOURSE DE LILLE

DU 12 JANVIER 1921

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	460	448
» (part » de fondateur) p.	920	920
Aniche (action 500 t. p.)	925	930
Anzin (ts 1/100 de denier)	1110	1095
Béthune (Bully-Grenay) (part)	10860	10525
— (cinquantième de part)	222	217
Blanzy (action 100 t. p.) p	1405	1350
Bruay (action)	2760	2705
— (dixième)	280	277 75
Carvin (